

AUTOMNE

Octobre 2009

7€

Carnets ^{越南} du **Việt Nam** 23

ACTUALITÉ SOCIÉTÉ CULTURE HISTOIRE LITTÉRATURE DÉCOUVERTE

Vie et mort de la République du Việt Nam
par Pierre Brocheux



Lê Thành Khôi :

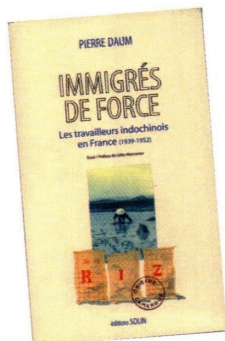
La maison traditionnelle

Antoine Dumont :

Entre nuit et néons (portfolio)

Revue trimestrielle d'information

À propos d'un livre



L'ouvrage de Pierre Daum *Immigrés de force* a été chroniqué par Alain Guillemin dans notre dernier numéro. Parce que ce compte-rendu était négatif, Pierre Daum a souhaité répondre à son contradicteur. Par ailleurs, deux autres lectures de ce livre vous sont proposées ce qui, quelles que soient les controverses, montre l'importance de cette publication. Enfin nous nous arrêtons un moment pour rendre hommage à l'un des témoins de cette aventure, Lê Huu Tho, récemment décédé.

Réponse de Pierre Daum

Quelle mouche a donc piqué ce délicieux Alain Guillemin pour écrire un article si méchant contre mon livre ? Et surtout un article tellement dépourvu de cette rigueur intellectuelle qui caractérisait jusqu'à présent les écrits de cet éminent spécialiste de la sociologie de la littérature ? J'avais rencontré Alain Guillemin après avoir découvert qu'il était l'auteur d'un article très intéressant sur l'immigration vietnamienne à Marseille (1), dans lequel étaient évoqués les travailleurs indochinois. Article qu'il m'avoua par la suite être largement inspiré des travaux du grand Émile Temime. Je m'étais d'ailleurs rendu compte qu'Alain Guillemin était bien plus spécialisé dans la littérature vietnamienne que sur le sujet qui m'intéressait. Nous n'en avions pas moins passés quelques heures très sympathiques à discuter du Viêt Nam et de sa passionnante littérature. Lors de la publication de mon livre, dans lequel son article était cité, j'avais pris soin de lui faire parvenir un exemplaire. Il m'est aujourd'hui d'autant plus pénible de devoir répondre aux critiques de cet homme que je le pensais infailliblement attaché à l'analyse scientifique des faits et des textes. Triste démenti !

Commençons par le plus inouï : Alain Guillemin se permet de dresser une liste de critiques sans jamais apporter le début d'une argumentation ni d'une preuve ! Comment justifiait-il une telle méthode ? En promettant au lecteur de lui fournir les justifications « dans un texte plus fourni » ? Quel texte ? Publié dans quel livre ? Dans quelle revue ? À quelle date ? Une critique sans démonstration, cher Alain, s'appelle de la calomnie. Elle ne permet aucune avancée de la connaissance, et est indigne de l'universitaire que tu es.

Je vais maintenant tâcher de reprendre une à une les quatre plus importantes critiques que M. Guillemin reproche à mon malheureux ouvrage. Ouvrage d'un simple

journaliste, dont le but essentiel fut de recueillir et de consigner avant qu'il ne soit trop tard la parole des derniers anciens travailleurs indochinois encore vivants.

Première critique : l'histoire des 20.000 travailleurs indochinois de la M.O.I. (*Service de la Main d'œuvre indigène*) ne serait pas une « page enfouie » de l'histoire coloniale française, mais « un thème déjà défriché par les historiens, bien qu'insuffisamment diffusé ». Mais, cher Alain, ces deux affirmations ne sont pas du tout contradictoires ! Oui, cette page est « enfouie » dans la mémoire des Français. Pour preuve, feuillette les manuels d'histoire. Pose la question autour de toi. Interroge les enseignants d'histoire de collège et lycée. Personne n'est au courant de l'existence de ces anciens ONS vietnamiens. Aucun manuel d'histoire n'en parle. En même temps, il est vrai que cette histoire a été défrichée par quelques historiens et étudiants. Le premier d'entre eux était Pierre Angeli en 1946 (2), que je cite dès la page 23, puis Benjamin Stora en 1983 (3) (cité page 24), puis Liêm-Khê Luguern en 1987 (4), dont le nom et les travaux sont cités dès la première page de mon livre (page 11). Dès lors, comment peux-tu, cher Alain, m'accuser de prétendre que « personne n'avait parlé de cet épisode du colonialisme avant moi » ! À propos de Liêm-Khê Luguern, dont les lecteurs des *Carnets du Viêt Nam*



1 Alain Guillemin, *Les Vietnamiens à Marseille au miroir du Panam* in *Marseille entre ville et port. Les destins de la rue de la République*, sous la direction de Pierre Fournier et Sylvie Mazella, Paris, Éditions La Découverte, 2004, pp 260-287.

2 Pierre Angeli, *Les Travailleurs indochinois en France pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945)*, Thèse de doctorat, Faculté de Droit de l'Université de Paris, soutenue le 16 mai 1946, 212 pages.

3 Benjamin Stora, *Les Travailleurs indochinois en France pendant la Seconde Guerre Mondiale*, cahier du CERMTRI n°28, avril 1983, 37 pages.

4 Liêm-Khê Tran-Nu (aujourd'hui : Luguern), *Les Travailleurs indochinois en France de 1939 à 1948*, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Vigier. Université de Paris X, 1987/1988, 254 pages. Liêm-Khê Luguern travaille à une thèse de doctorat sur ce sujet à l'EHESS, sous la direction de Gérard Noiriel.

De droite à gauche : Commandant Francis Toudet directeur adjoint de la MOI, concepteur du projet de riziculture en Camargue, M. Marc, commandant de la 60^e Compagnie des riziculteurs vietnamiens à Arles, M. Vu Quốc Phan, officier interprète.

connaissent la signature, ainsi que celle de son père, tu as tout à fait raison de renvoyer à l'excellent site www.travailleurs-indochinois.org, afin d'y lire, entre autres, son mémoire de maîtrise. Mais pourquoi parler d'une « autre version » de l'histoire des travailleurs indochinois, alors que toutes les personnes vraiment au courant de cette question savent très bien que nos travaux vont tout à fait dans le même sens ?

Deuxième critique : « Dans le chapitre L'origine du riz en Camargue, Pierre Daum est en contradiction avec les faits. Dans le but respectable de louer la mémoire de travailleurs indochinois, l'auteur leur attribue l'introduction du riz consommable en Camargue, alors que ces derniers n'ont été que des travailleurs parmi d'autres. L'initiative vient des intérêts communs des autorités de Vichy et des grands propriétaires camarguais, face à la pénurie ». Tout d'abord, cher Alain, personne ne conteste que l'initiative ne soit jamais venue de ces Vietnamiens enfermés dans des camps et privés de toute liberté d'entreprendre. Par contre, que ces hommes n'aient été « que des travailleurs parmi d'autres », voilà une assertion qui serait très intéressante... si elle s'appuyait sur des preuves ! En attendant, nous n'avons sous la main que celles que je fournis : le témoignage de Vu Quốc Phan, ancien de la M.O.I. (page 104), celui de Yves Schmitt, le fils du régisseur du grand domaine de Méjanès (page 109), et surtout celui de Jean Brugnot, qui écrivit dès 1945 un mémoire (5) sur cette nouvelle culture du riz en Camargue. Un mémoire que je suis allé rechercher dans les archives d'Aix-en-Provence et qui, même s'il admet que les Indochinois n'étaient pas les seuls travailleurs agricoles en Camargue à cette époque, explique que les « équipes d'Européens » intervenaient « surtout pour les moissons » (page 16 du mémoire). Par contre, en ce qui concerne toutes les autres étapes de la culture du riz, Jean Brugnot ne cite... que les Indochinois.

Troisième critique : la méthodologie des entretiens. « Ceux qui sont utilisés dans le texte (de Pierre Daum) concernent en majorité des cadres volontaires ». C'est entièrement faux ! Lê Ba Dang, Luu Dinh Táp, Thiêu Van Muu, anciens de la M.O.I. que je cite abondamment, n'étaient que de simples ouvriers, les deux derniers ayant été recrutés de force. D'autres dans le même cas apparaissent moins souvent tout simplement parce que leurs témoignages constituaient des redites.

Quatrième (et dernière) critique : « Les entretiens mis en annexe (...) mettent trop souvent en avant, non pas les travailleurs interrogés, mais les aventures du journaliste dans les rizières ». Voilà une accusation vraiment vilaine ! Car d'une part, mon intention en racontant les circonstances dans lesquelles mes entretiens s'étaient effectués avait pour seule raison d'offrir au lecteur le maximum d'informations pour asseoir son jugement sur la valeur à accorder aux témoignages recueillis. Mais surtout, tous ces anciens de la M.O.I. à qui je me suis empressé d'offrir mon livre – leur livre – ne cesse de me remercier d'avoir enfin fait connaître leur histoire.

Pour finir sur une note réjouissante. Après la sortie de mon livre, le maire d'Arles s'est engagé à organiser une journée dédiée aux travailleurs indochinois venus en Camargue planter du riz et récolter du sel. Il recevra bientôt dans la salle des honneurs de l'hôtel-de-ville les derniers anciens ONS encore vivants en France. Le discours qu'il prononcera ce jour-là sera le premier, de la part d'un élu de la République française, à reconnaître le sort que la France réserva, il y a soixante-dix ans, à ces



20.000 hommes venus, la plupart contre leur gré, de leur si lointain pays. ♦

ONS en Camargue

Pierre Daum

Note de lecture de Pierre Brocheux

Pierre Daum revient sur un sujet qui avait déjà été traité dans un documentaire de 1996 diffusé par la chaîne de télévision *Planète*. Le documentaire réalisé par la cinéaste vietnamienne Du Lê Liễu était intitulé *Les hommes des 3 Kỳ*. L'apparition publique de ces témoignages n'était pas due au hasard, le documentaire accompagnait la revendication de réparations compensatoires du traitement « colonial » subi par les travailleurs. Mais tandis que la cinéaste avait rassemblé des témoignages oraux d'anciens ouvriers venus en France pendant la Seconde guerre mondiale, l'auteur de ce livre va plus loin en présentant un historique du séjour de ces travailleurs accompagné de vingt-cinq fiches biographiques. La couverture inscrit le livre dans le genre *essai* mais en fait il s'agit d'une enquête sur la réquisition des ressources humaines de l'empire colonial français. En 1939, lorsque la France déclare la guerre à l'Allemagne de Hitler, le ministre des colonies Georges Mandel demande au gouverneur général de l'Indochine, le général Catroux, de mobiliser et d'envoyer en France travailleurs et soldats indochinois (en majorité des Vietnamiens que l'on appelait à l'époque Annamites). Sur les 75.000 hommes que réclama Mandel, il n'en vint que 28.000 (8.000 tirailleurs et 20.000 ONS / ouvriers non spécialisés ; c'est pourquoi il ne faut pas traduire *linh thợ* par soldats travailleurs – p. 13, note 2 – mais soldats et ouvriers) en 1940. Et il en resta 15.000 après que les communications maritimes et les rapatriements furent interrompus entre la France et l'Indochine (dernier navire en novembre 1941). Les 15.000 bloqués vécurent dans une France occupée par l'armée allemande où ils furent témoins de la défaite, de l'humiliation de ceux qui étaient encore théoriquement les maîtres de leur pays mais aussi de la résistance auxquels certains d'entre eux participèrent activement, parfois au prix de leur vie. Ces événements les inspirèrent à la fin de la guerre lorsque se posa la question de l'indépendance du Viêt Nam. L'histoire de ces hommes soulève trois interrogations : Comment furent-ils recrutés ? Quel fut leur sort dans la France occupée ? Que devinrent-ils après leur « deréquisition » ?

Le titre (un titre d'éditeur ?) donne le ton : « Immigrés de force » (heureusement que les mots de déportation ou de traite ont été évités). Il ne fait aucun doute que la majorité des *thợ* n'avait pas demandé à partir pour la France (laissons de côté les *linh* bien qu'il en fût de

5 Jean Brugnot, *La Riziculture en Camargue*, Mémoire Enfom (École nationale de la France d'Outre Mer), 1945.

(6) Jean Le Pichon, *Récits et lettres d'Indochine et du Vietnam 1927-1957*, Paris, Les Indes savantes, 2009, p.150-153.

(7) Rapport du 10 décembre 1915, AN 94AP135.

(8) Lê Huu Tho, *Itinéraire d'un petit mandarin*, L'Harmattan, Paris, 1997

Lebadang dans son atelier à Paris (2007)



même très probablement) et que les autorités locales ont eu toute latitude pour désigner les partants, sans se gêner pour se débarrasser des « éléments indésirables » de leurs villages ou pour épargner la réquisition à leurs parents, amis ou clients. Ce qui est gênant, c'est que les témoignages présentés dans ce livre font état, pour la plupart, d'engagements volontaires... Cela dit, il y eut certainement des ruraux (pas seulement des interprètes ou des contremaîtres) qui désiraient partir pour fuir la misère des deltas surpeuplés du Tonkin et du Nord Annam comme l'avaient fait, dans les années 1920, les recrutés sur contrat à destination des plantations méridionales de la péninsule indochinoise, des Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) et des mines de nickel de la Nouvelle-Calédonie. Jean Le Pichon, un ancien de la Garde indigène, donne un aperçu du recrutement dans ses *Récits et lettres d'Indochine* (6)... D'autres avaient entendu parler de la France par ceux qui en étaient revenus après la Grande guerre ou ceux qui s'embarquaient comme personnel navigant sur les bateaux. La principale lacune du livre de Pierre Daum est l'absence, ne serait-ce que d'une allusion, à cette immigration antérieure. Les ONS de 1915-1918 (1915 est la date de l'arrivée du premier contingent à la cartoucherie de Toulouse) n'ont certainement pas tous ramené des mauvais souvenirs chez eux et ils ont gardé la mémoire des bons côtés de la France. En outre, les 9.000 chauffeurs « automotoristes » et les 8.200 infirmiers militaires sont retournés dans leur patrie avec un savoir-faire qu'ils ont certainement mis à profit en créant des ateliers de réparations mécaniques, des entreprises de transport, des dispensaires, etc... Malheureusement, il nous manque une étude ne serait-ce que partielle sur ce que sont devenus les « retours de France » ; elle éviterait à certain(e)s d'affirmer que la France a gardé pour elle les meilleurs, ceux ayant acquis une formation intellectuelle et professionnelle, et renvoyé dans leur pays les analphabètes et des gens sans formation, sous-entendu un poids mort. Ajoutons que les *thợ* se sont familiarisés avec le syndicalisme et les mouvements revendicatifs du monde du travail et que cela justifiait les craintes qu'exprimait l'inspecteur des colonies René Salles : « *Il serait déplorable que ces hommes reviennent en Indochine après avoir perdu chez nous tout sentiment de discipline sociale par suite de l'absorption d'idées qui constituent pour leur mentalité si éloignée de la nôtre une boisson beaucoup trop capiteuse* (7). » La condition matérielle et morale des ONS était sans aucun doute lamentable bien qu'il faille se garder de généraliser les griefs exprimés par les uns et par les autres car, si les documents d'archives dans lesquels l'auteur a fait quelques sondages, confirment les doléances des témoins interviewés, d'autres en revanche permettent de les relativiser. Quoi qu'il

en soit, il faut avoir présent à l'esprit deux faits. L'un est fondamental et sous-tend l'exposé de l'auteur : les ONS sont des indigènes (les vrais, pas ceux « de la République »). Par conséquent, l'encadrement imbu de mentalité colonialiste à n'en pas douter (et pouvait-il en être autrement dans les années 1940 ?) s'autorisait à les gruger voire à les maltraiter. L'autre est conjoncturel : la guerre et l'occupation allemande ont mis de très nombreux métropolitains dans la même situation alimentaire,

sanitaire, vestimentaire et morale que les ONS. Sans parler de la chasse et de la déportation des Juifs. Or on ne peut manquer d'être frappé par l'absence de toute allusion à ce sombre volet de la France vaincue et meurtrie de 1940 à 1945. En effet, sous cet angle, les ONS n'ont pas plus souffert qu'une partie de la population française. En comparaison, la première « immigration forcée » avait, elle, connu une France victorieuse.

Par ailleurs, étant donné que l'auteur parle essentiellement du sud-est, notamment de la vallée du Rhône, il fait la part belle aux trotskystes et il minimise, voire nie, l'appui du PCF aux travailleurs indochinois. S'il consultait les archives du Lot-et-Garonne par exemple, il découvrirait que les Renseignements généraux (rapports et documents saisis) ne sous-estimaient pas du tout le rôle des communistes dans les milieux des ONS indochinois.

Le sujet du livre de P. Daum est à la croisée des mémoires et de l'histoire avec toutes les dérives possibles (partialité, exagération, affabulation, occultation et imposture) des deux genres lorsqu'ils sont confondus. Par conséquent, il faut lire l'ouvrage comme son auteur le présente, non pas l'histoire de la main-d'œuvre réquisitionnée, mais une enquête journalistique menée scrupuleusement (ce qui ne veut pas dire sans erreurs, par exemple lorsque l'invention de la riziculture en Camargue est attribuée aux *linh thợ*), en soulignant l'inégalité irréductible des rapports dominants-dominés dans l'empire colonial français mais sans contextualiser (jargon d'historien) les faits qu'il rapporte. Enfin, il est préférable de lire ce livre sans passer par la préface qui sonne comme une charge anticolonialiste classique qui pourrait dissuader de lire l'essai lui-même. ♦

Pierre Brocheux

Note de lecture de Hà Vinh Phuong

Il faut s'appuyer sur la totalité de son passé pour peser d'autant plus puissamment sur l'avenir.
Henri Bergson « Matière et mémoire », 1896

Du récent ouvrage de Pierre Daum sur les *Immigrés de force - Les travailleurs indochinois en France (1939-1952)*, j'ai pris connaissance avec intérêt et émotion à plus d'un titre. D'abord, du fait que je n'avais qu'une vague connaissance de l'essentiel de la thématique soulevée ; ensuite, parce qu'au travers des témoignages recueillis par l'auteur – de valeur manifeste au plan historique – , je découvre avec estime le passé tumultueux s'y rapportant de deux vieux amis vietnamiens de longue date, dont l'élégante discrétion sur une phase peu amène de leur vie ne m'avait permis d'en connaître l'odyssée vécue par eux. Elle ne fut pas d'ailleurs et ne pouvait, en fait, être à l'unisson de leur rêve d'adolescents ; elle se révélait, au contraire, bien plus déplorable qu'ils ne fussent en mesure de se l'imaginer.

C'est dans les 25 notices individuelles consacrées, en épilogue de l'ouvrage en question, aux témoins survivants de cette tranche de l'Histoire de mon pays que je fus amené à le savoir. De l'un, Lê Hữu Thọ, dont je viens d'apprendre le départ de ce monde à Grenoble, où il s'était établi de longue date avec son épouse Madeleine, sa marraine de guerre des années 40 et, aussi, l'inspiratrice de son autobiographie (8), le nom revient à maintes reprises dans la somme des récits et divers renseignements qu'a pu rassembler Pierre Daum. En la mémoire de Lê Hữu Thọ, pour laquelle ce rappel se voudrait être un cierge allumé en reconnaissance de son amicale estime, je relèverai qu'il avait encore rendu un ultime service de

valeur en servant de fil aiguilleur de la trame des existences évoquées par Pierre Daum – lesquelles reflètent bien une somme exponentielle d'humiliations en tous genres, endurées sans relâche par des cohortes de paysans de chez nous, exilés pour du travail forcé loin de leur environnement d'origine pour de longues années de guerre et de privations de toutes sortes. L'autre de mes vieilles connaissances, Lê Bá Dăng, contemporain en études à Toulouse dans les années 48-50, s'est établi à Paris depuis lors ; je ne l'ai plus revu que peu de fois et tout à fait par hasard ; j'étais, néanmoins, avisé de sa renommée mondiale d'artiste-peintre et qu'il a été aussi, et à juste titre, hautement honoré dans notre pays natal pour son grand talent et son ouverture d'esprit et de cœur. L'un comme l'autre faisait partie d'une infime minorité d'engagés instruits à leur 20 ans d'âge en 1939 (4 % à peine) parmi les quelque 20.000 paysans requis de force par le Protectorat colonial pour servir de main-d'œuvre en France du fait de la mobilisation générale de 1939 en prévision des hostilités à venir qui ne devaient pas tarder à exploser avec l'invasion de la Pologne par les forces armées nazies du III^e Reich allemand aux premières heures du 1^{er} septembre 1939 – date-clé du début de la Seconde Guerre mondiale.

Je joue sans réserve la persévérance comme la franchise de comportement dont a fait montre Pierre Daum dans ses recherches et investigations visant à recueillir le maximum de données pertinentes de la part de si peu d'acteurs encore survivants du mélodrame vécu par eux en une décennie sinon plus, – si démunis en tout et si loin de leur environnement naturel, corvéables et taillables à merci, tout en étant sans arrêt traités en sous-hommes selon le bon vouloir des gens en charge de leur destinée. Comme il a été justement relevé, ces « exilés malgré eux » de 70 ans auparavant sont quasiment tous devenus nonagénaires contre qui, d'évidence, joue le temps irréversible. Tout ce qu'ils retiennent encore d'un passé imposé de force à leur jeune âge risque, par conséquent, de vite s'affadir – sinon de totalement s'effacer – pour ce qui mériterait d'être retenu en quelque sorte en bénéfiques « leçons de choses » de leur odyssée – unique en son genre – si leurs précieuses et parcimonieuses témoignages ne pouvaient être à temps recueillis et préservés pour la mémoire collective. On notera que l'un des personnages interrogés dans le contexte de l'essai de Pierre Daum s'inquiétait en fin d'entretien de savoir si le livre envisagé à ce sujet par ce dernier pourrait paraître avant que l'interviewé ne disparaisse de ce monde. En d'autres récits, les réticences ou même le refus initial de se laisser interviewer ne devraient pas être pris à la lettre comme des marques d'agressivité ou de condescendance, encore moins de mépris pour l'entreprise envisagée ou vis-à-vis de la personnalité de son initiateur. Ce serait plutôt, toutes proportions gardées, des marques de discrète retenue pour ce que l'on estime ne concernant que soi-même et ne devant donc pas être porté sur la place publique. Le risque d'une trituration à mauvais dessein par les autorités en place des données obtenues ne saurait, au surplus, être minoré ni ignoré dans un environnement de gouvernance monolithique aux aguets de tout soupçon de trahison antipatriotique ou de complot antirévolutionnaire.

Par ses investigations sur cette excroissance occultée du colonialisme, Pierre Daum n'a pas cherché à faire œuvre d'historien ; il a plutôt fourni du matériau pour un diagnostic mettant en lumière des recoins peu mis en relief à ce jour d'un intermède de servage spécifique, déli- béré et structuré, lequel fut bel et bien une gangrène du phénomène colonial qui catégorisait aussi le genre humain en sous-hommes et surhommes innés. Ce ne serait

pas le moindre mérite de cet essai qui ne saurait, en aucun sens, se voir qualifier « d'effraction » de la mémoire de qui que ce soit. ♦

Hà Vinh Phuong
de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

Disparition

Dans le cadre de cette agitation autour du livre de Pierre Daum, hommage doit être rendu à Lê Hữu Thọ, mort au début du mois de septembre à quatre-vingts dix ans. Auteur de l'*Itinéraire d'un petit mandarin* (1), Lê Hữu Thọ y retraçait son aventure d'immigré depuis son engagement sous le matricule ZAN 508

comme tout jeune interprète (il avait 19 ans et avait fait ses études au lycée Khải Định à Huế) et son embarquement sur le *D'Entrecasteaux* avec la 35^e compagnie jusqu'à son mariage et son établissement en France (à Grenoble) comme opticien.

Son témoignage est un récit picaresque qui commence avec l'exode après la déroute des troupes françaises et qui traverse les années d'occupation jusqu'aux lendemains encore difficiles de la libération. Par delà les conditions misérables, le froid, la faim, les humiliations, les souffrances, l'exil, Lê Hữu Thọ relate avec un détachement souriant les aventures des ONS et ses propres tribulations sur un ton guilleret qui trompe un peu sur les difficultés à vivre de ces temps de guerre, de privations, de collaboration et d'arrestations.

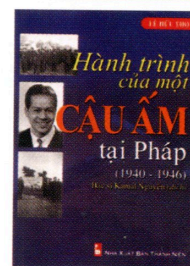
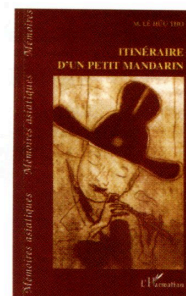
On découvre en revanche, sans que ce soit appuyé, les étonnements de ces nouveaux Candide. S'ils s'interrogent sur la suprématie de la mère patrie – « Comment l'invincible Armée Française a-t-elle été défaite si rapidement ? » –, leur incompréhension peut ne porter que sur l'amour des chiens : « Voir ces femmes porter leur "toutou" pomponné, parfumé dans leur bras comme des enfants, est un des sujets d'étonnement de nos hommes en débarquant en France. » Amusant, mais Lê Hữu Thọ – qui est issu d'un milieu privilégié – a la sagesse d'apporter un complément : « Les enfants de leur village n'ont pas autant de chance de bénéficier de pareils soins. Il y a des circonstances dramatiques qui obligent les mères à vendre leurs petits pour assurer la survie de ces derniers, notamment pendant la famine. »

Notons enfin que Lê Hữu Thọ est, à l'instar du colonel Maurice Rives (lui-même s'appuyant sur un mémoire de V. Brugnot soutenu en 1945 à l'École nationale de la France d'Outre-Mer), un des artisans de la thèse qui veut que le riz de Camargue soit dû à ses compatriotes. Malgré le « rétablissement de la vérité » sur l'origine historique de la riziculture au pays d'Arles par le musée du riz de Sambuc (Bouches-du-Rhône), il nous confiait encore dans un courrier de février 2008 : « En 1941, les paysans vietnamiens de la 25^e compagnie ont acclimaté la riziculture en Camargue, et le riz est devenu une richesse du pays d'Arles. Personne ne s'en souvient ! »

Ph. D.



Hà Vinh Phuong (à gauche) reçu à déjeuner par Lê Hữu Thọ (à droite) à son domicile de Grenoble avec son épouse Madeleine (au fond de face) et une amie le 29 mai 2000



(1) Paris, L'Harmattan, 1997. La traduction en vietnamien sous le titre *Hành trình của một cậu ấm tại Pháp (1940-1946)* (Nxb Thanh Niên, 2003) subit un toilettage idéologique qui touche une dizaine de pages.